



AVIS APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Marché de TRAVAUX

PROCEDURE ADAPTEE

Section I : POUVOIR ADJUDICATEUR

COMMUNE de SAÏX - Monsieur le Maire -Hôtel de VILLE- 2 place JEAN JAURES

81 710 SAÏX <http://www.ville-saix.fr/>

Tél : 05 -63-74-71-76 Télécopie : 05-63-71-10-74 courriel : affairesgenerales@ville-saix.fr

Section 2 : OBJET DU MARCHE : TRAVAUX DANS LES GROUPES SCOLAIRES

réfection des sanitaires et remplacement des menuiseries dans les groupes scolaires

Type de marché de travaux : Exécution.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Ces travaux concernent le réaménagement complet des sanitaires de l'école maternelle Toulouse-Lautrec, le remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle Toulouse -Lautrec, le remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle Longuegineste, le remplacement des menuiseries extérieures de l'école primaire Toulouse Lautrec

Marché à tranches :

Tranche ferme : réaménagement complet des sanitaires de l'école maternelle Toulouse-Lautrec,

le remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle Toulouse -Lautrec,

le remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle Longuegineste

Tranche conditionnelle : menuiseries extérieures école **primaire** Toulouse Lautrec(lot 4)

Lieu : groupe scolaire Toulouse-Lautrec et groupe scolaire Longuegineste - commune de SAÏX

Refus des variantes

PRESTATION DIVISEE EN LOTS : OUI

LOT 1 : GROS ŒUVRE DEMOLITION

LOT2 : PLATRERIE

LOT3 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS

LOT 4 : MENUISERIES EXTERIEURES (tranche ferme et conditionnelle)

LOT 5 ELECTRICITE

LOT 6 : PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC

LOT 7 : CARRELAGE - FAÏENCE

LOT 8 : PEINTURE

Voir CCTP annexé au dossier , possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

DELAIS D'EXECUTION :

TRANCHE FERME : vacances scolaires été 2009

TRANCHE CONDITIONELLE : vacances scolaires 2010

Section 3 : CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

CAUTIONNEMENT ET GARANTIES EXIGÉES : retenue de garantie de 5 % du montant du marché ou garantie à 1^{ère} demande ou caution personnelle et solidaire

MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT Financement par ressources propres + subventions de la part de l'Etat au titre de la DGE/comptes réglés sur présentation de situations/paiement par mandat administratif/délai global de paiement : 40 jours à compter de la date de réception des factures/ intérêts moratoires : taux légal augmenté de 2 points

L'ensemble de l'opération est traitée en marchés séparés pour chacun des lots techniques, une entreprise peut répondre sur un ou plusieurs lots.

LANGUE UTILISEE : le français

UNITE MONETAIRE : l'euro

PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée : article 28 du Code des Marchés Publics

CRITERES DE PARTICIPATION :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

1) DC4 lettre de candidature,

2)DC5 déclaration du candidat ; et toutes les pièces qui devront être jointes à ces documents,

3) si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, la copie du jugement correspondant.

4) La déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner (article 43 du CMP),

5) la déclaration sur l'honneur du candidat par laquelle il atteste avoir satisfait à ses obligations fiscales et sociales et au respect des obligations d'emplois (L 323-1 code du travail)

6) attestation assurance pour les risques professionnels ;

7) renseignements concernant les capacités économiques et financières : déclaration concernant le Chiffre affaire global des 3 dernières années, moyens matériels et humains, références travaux similaires et qualifications professionnelles.

.....

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira , conformément à l'article 46 du Code des Marchés Publics :

1/ Les pièces prévues aux articles R 324-4 ou R 324-7 du code du travail, ces pièces sont à produire tous les 6 mois jusqu'à l'exécution du marché

2/Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait a ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents si candidat étranger

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- VALEUR TECHNIQUE : capacité et compétence de l'équipe, personnes et moyens affectés à l'opération, organisation de l'équipe, références dans des prestations similaires (60%)
- NIVEAU DE PRIX (40%)

Voir détail de la notation dans le règlement de la consultation

JUSTIFICATIFS A PRODUIRE : voir détail dans règlement de la consultation (RC)

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Un dossier sera remis gratuitement à chaque candidat suite à une demande écrite par courrier, fax ou mail

Dossier à retirer au secrétariat de la Ville de SAÏX - 2 place JEAN JAURES

81 710 SAÏX horaires ouverture mairie 9H -12H et 16H - 19 H du lundi au vendredi

Téléphone 05.63.74.71.76 - FAX 05.63.71.10.74

Courriel : affairesgenerales@ville-saix.fr

Ils sont envoyés sous format papier par voie postale

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Les dossiers devront parvenir à la mairie, 2 place Jean JAURES 81710 SAÏX

AVANT LE 27 FEVRIER 2009 à 12H

Soit par pli recommandé avec AR, soit remis contre récépissé en mairie

L'enveloppe extérieure portera la mention

TRAVAUX DANS LES ECOLES

NE PAS OUVRIR

DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

90 jours à compter de la date limite de réception des offres

DATE ENVOI A LA PUBLICATION : Le 30 janvier 2009

SITE INTERNET DE LA VILLE www.ville-saix.fr et DEPECHE DU MIDI : ANNONCES LEGALES

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent adresser un courrier, une télécopie ou un courriel à la mairie de SAÏX secrétariat de la mairie - 2 place JEAN JAURES 81 710 SAÏX horaires Téléphone 05.63.74.71.76-FAX 05.63.71.10.74 Courriel : affairesgenerales@ville-saix.fr

Ils devront faire parvenir cette demande au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres. Une réponse sera alors adressée par écrit à tous les candidats ayant déjà retiré le dossier 4 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Pour obtenir des informations d'ordre technique contacter le maître d'œuvre Y BOULARAN Architecte dplg-1 rue des carrières,81 660 PONT DE L'ARN TEL/FAX 05.63.97.96.08

PRECISIONS CONCERNANT LES VOIES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

68 rue RAYMOND IV -31 068 TOULOUSE Tel : 05.62.73.57.57, fax 05.62.73.57.40